



Bosch i Gimpera 6-10
08034 Barcelona
N° d'identification: G08460222

Année Scolaire :2021 -2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 22 JUIN 2022 EN PRÉSENTIEL

- 1/ Point de situation sur l'année scolaire
 - Situation sanitaire et protocole
 - Enjeux pédagogiques

- 2/ Préparation de rentrée :
 - Structure et effectifs, organisation
 - Règlement intérieur

- 3/ Personnels
 - Mouvement des personnels, recrutements
 - Point sur les travaux de la CHSCT

- 4/ Questions financières
 - Contrats et conventions
 - Budget rectificatif n°1-2022
 - Marchés publics en cours
 - Point sur les travaux et commandes d'investissement
 - Voyages scolaires

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 22 juin à 16h05, les membres du conseil d'établissement du lycée français de Barcelone se sont réunis en présentiel.

Quorum : 22 membres présents sur 24, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme Céline Marin.

Procès-verbal du conseil d'établissement du 05/04/2022

> **Vote** : le procès-verbal du conseil d'établissement du 05/04/2022 est adopté à l'unanimité

Déclarations liminaires :

- * des représentants FSU (SNES, SNUipp, SNEP) et du comité d'entreprise (cf. annexe n° 1).
- * de l'association de parents d'élèves APE (cf. annexe n° 2).

1/ Point de situation

Situation sanitaire - COVID

Le Dr Vizmanos fait un point sur la situation de ce dernier trimestre scolaire, notamment sur le nombre de cas positifs connus :

- 1^{er} trimestre = 482 cas
- 2^{ème} trimestre = 72 cas
- 3^{ème} trimestre = 85 cas

54 % des cas proviennent du collège, 29% du lycée, 17% de l'école élémentaire et un cas en maternelle. Quatre mesures ont été mises en place, dans le cadre de l'allègement des mesures sanitaires :

- 1- Les tests ne sont plus obligatoires,
- 2- Depuis le 23/02/2022, les personnes testées positives n'ont plus l'obligation de se confiner,
- 3- Depuis le 20/04/2022 il n'est plus obligatoire de porter un masque sauf dans les transports en commun,
- 4- A compter du 20/05/2022, il n'y a plus de « groupes bulle » au sein de l'établissement sauf à la cantine.

Il a malgré tout été constaté, après la fin de l'obligation de porter des masques, une petite hausse des cas COVID au LFB, mais qui a évolué positivement depuis février.

Le Proviseur indique qu'on constate également une augmentation du nombre de cas positif en France et qu'il convient donc de bien suivre l'évolution de la situation. La Generalitat de Catalunya n'a encore rien annoncé quant à la poursuite ou non d'un protocole pour la rentrée prochaine.

Bilan par niveau :

La Maternelle

61 sorties planifiées de début novembre 2021 à fin juin 2022 :

- GS: Monde marin avec le brevet d'aisance aquatique, 3 matinées de voile
- MS : 3 demi-journées dont 1 demi-journée poney, 1 demi-journée accrobranche, 1 demi-journée escalade.
- 18 stagiaires dont des ASEM/ Professeurs et gestionnaire.
- Formation en orthophonie
- Projet mosaïque prévu pour l'année prochaine (2022-2023)

L'Élémentaire

- En janvier, il y a eu des difficultés liées à de nombreux cas COVID notamment chez les personnels, faute d'un vivier suffisant de remplaçants.
- Pédagogiquement, l'école a cependant été très active, de nombreux projets ont été mis en place : mosaïque, écologie/recyclage, livre (illustrateur avec le secondaire et l'école Ferdinand de Lesseps), rugby/volley, un carnaval et une kermesse.
- Voyages pédagogiques : classes transplantées à El Collell.

L'année aura été éprouvante et les collègues ont été très investis.

En ce qui concerne les effectifs, le nombre des demandes d'inscription conduit à prévoir l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée prochaine (soit 31 divisions).

Le Collège

- Beaucoup d'absences (collègues et élèves) dues à la pandémie. Mais il y a eu une continuité pédagogique malgré ces difficultés, grâce en partie au service de la vie scolaire, fortement mobilisé.
- Le nombre d'enfants touchés par le COVID a augmenté le besoin de suivi des élèves. Dans ce contexte, le recrutement consolidé d'une psychologue scolaire à plein temps s'avère très précieux.

Quelques éléments soulignés :

- Le « retour » du stage d'intégration à Saint Cyprien pour les élèves qui entreront en 6^{ème} à la rentrée prochaine,
- Les opérations de prévention contre le tabagisme et le harcèlement en classe de 5^{ème},
- Les excellents résultats au DNB (Brevet),
- Les différentes certifications qui ont été passées : Evalangues (évaluations en anglais), PIX (compétences numériques), ASSR (sécurité routière).
- Enfin, des projets importants ont pu être développés comme la classe à enjeux maritimes, les éco délégués, le tournoi de foot...

Le Lycée

- Les examens oraux de français se sont déroulés du 20 au 23 juin 2022.
- Les statistiques du BAC 2022 :
 - 236 candidat.es
 - 93 élèves avec mention Très Bien soit 40% (dont 26 félicitations du jury soit 11%)
 - 62 élèves avec mention Bien soit 26%
 - 54 élèves avec mention Assez Bien soit 23%
 - 26 élèves avec mention Admis soit 11%
 - 1 candidat au second groupe (repêchage)
- Parcoursup : 166 élèves ont participé à Parcoursup sur les 236 candidats du LFB.

Les orientations vers les autres systèmes d'enseignement supérieur ne seront connues qu'à la rentrée. Mme Monard demande les statistiques d'admissibilité à Parcoursup et des études supérieures en Espagne. Mme Lammaallam félicite les élèves pour leur réussite aux différents projets et événements : projet Euromad, Palmun, Ambassadeurs en herbe. Enfin, elle souligne le travail de la CHSCT pour la charte d'utilisation du numérique, qui est finalisée et sera présentée lors du prochain conseil d'établissement.

M. Bastianelli annonce l'ouverture d'un groupe d'option facultative de mathématiques en première, possibilité ouverte officiellement (BO 9/6) et qui sera proposée aux 60 élèves qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques.

La spécialité catalan est ouverte mais pas activée cette année car seulement deux élèves se sont positionnés (le seuil minimum est fixé à 12 élèves).

L'Agence Comptable secondaire

M. Kerhervé donne quelques indications de bilan pour cette 1^{ère} année qui a introduit un fonctionnement très nouveau pour les lycées français de Barcelone, Valence et Madrid (EGD).

L'agence comptable fonctionne avec des délais rapides et des paiements aux fournisseurs plus rapides qu'auparavant.

La séparation des missions comptables a permis d'optimiser le fonctionnement des établissements.

Il indique par ailleurs le souci de l'agence comptable d'être en contact direct avec les parents, pour échanger notamment en cas d'impayés, en concertation avec les services de l'ordonnateur. Cela favorise des relations plus sereines avec les familles, et permet d'anticiper les éventuelles difficultés.

Les représentants de parents (APE) confirme qu'ils n'ont plus de plaintes sur le sujet.

Enjeux pédagogiques

Le Proviseur présente la démarche en cours vers le Baccalauréat Français International (BFI), qui est une magnifique opportunité pour le parcours de nos élèves. Il existait une option internationale du bac, qui n'était pas valorisée à sa juste mesure, et qui impliquait une limitation dans le choix des langues.

Le BFI peut être quadrilingue, et permet donc à nos élèves de valoriser leurs compétences dans toutes les langues de l'établissement. Par ailleurs, il s'agit de parcours de haut niveau, et nos cours répondent à ces exigences. Le BFI sera pris en compte sur Parcoursup et représentera une plus-value pour nos élèves.

Calendrier pour la mise en place du BFI au LFB :

- Été 2022 : conception des dispositifs, notamment des parcours en langue dès la 6^{ème}
- Fin septembre 2022 : finalisation de la candidature du LFB pour le BFI
- Septembre 2023 : BFI en 1^{ère}
- Septembre 2024 : BFI en Terminale
- 1^{ère} session du BFI en juin 2025

Dans ce cadre, les groupes dits « LL » vont être remplacés par un dispositif plus cohérent. En 6^{ème} et 5^{ème}, avec l'introduction d'une heure en demi-groupes pour renforcer les pratiques de la langue. A partir de la 4^{ème}, avec un dédoublement de groupe avec 1h d'une autre matière enseignée en anglais.

De plus, une demande d'ouverture officielle d'une section européenne (SELO) en anglais et en espagnol sera déposée dès cet été. La section européenne est valorisée au baccalauréat par la mention européenne et la validation d'une matière supplémentaire niveau B2.

Les enseignants sont investis pour mettre en place ce projet, les équipes de langues et les collègues qui vont enseigner leur matière en anglais, sont très engagés.

2/ Préparation de rentrée

Il y a encore beaucoup de mouvements, des départs comme des arrivées. En tout, 2940 à 2950 élèves prévus.

Structures et effectifs – Rentrée scolaire septembre 2022

MATERNELLE	Effectifs	Divisions
Petite section	84	4,5
Moyenne section	111	4,5
Grande section	125	5
Total	320	13

ELEMENTAIRE	Effectifs	Divisions
CP	143	6
CE1	171	6,5
CE2	139	5,5
CM1	166	6
CM2	190	7
Total	809	31

COLLEGE	Effectifs	Divisions
6 ^{ème}	241	9
5 ^{ème}	270	9
4 ^{ème}	269	9
3 ^{ème}	269	9
Total	1049	36

LYCEE	Effectifs	Divisions
2 ^{nde}	263	9
1 ^{ère}	242	8
1 ^{ère} STMG	21	1
Terminale	232	8
Terminale STMG	20	1
Total	778	27

Total effectifs	2956	107
------------------------	-------------	------------

Règlement intérieur

Le « toilettage » complet du règlement intérieur est en cours. De nombreux points sont à revoir, ce qui implique un travail sur l'ensemble de l'année scolaire prochaine.

Cependant, il est nécessaire de rectifier la grille horaire des lycéens afin d'y intégrer le samedi matin comme possibilité pour organiser les devoirs de rattrapage prévus dans le cadre du Plan local d'évaluation (PLE). Les échanges font apparaître le souhait des représentants des personnels que soit mentionné explicitement que le samedi matin n'est envisagé que dans le cadre des rattrapages.

Ainsi, on s'accorde sur la formulation suivante :

- Temps scolaire : du lundi à 8h30 au vendredi 18h40.
 - Ouverture le samedi matin (8h30- 13h40) dans le cadre du PLE (plan local d'évaluation du baccalauréat) pour le rattrapage des devoirs en 1^{ère} et Terminale.
- **Vote** : proposition adoptée à l'unanimité

3/ Personnels

Mouvement des personnels/Recrutements

Le décret 2022-2893 (publié le 16 juin 2022) crée un nouveau statut des personnels détachés de l'AEFE. En l'attente de clarification sur les conséquences de cette évolution réglementaire, le recrutement prévu sur le poste de lettres classiques au LFB n'a pas pu être réalisé, et c'est un recrutement en contrat local qui a été opéré. Le poste de détaché en lettres classiques a été gelé.

Par ailleurs, plusieurs supports ont été déclarés vacants tout récemment (responsable pôle gestion matérielle et immobilière / professeur d'espagnol / Assistant.e RH), les recrutements locaux afférents ont pu être ou vont être réalisés en concertation avec les représentants des personnels.

Dans ce cadre, M. Pelletant sollicite l'avis du CE sur la création du poste d'assistant.e pour le pôle ressources humaines. Il souligne l'évolution de ce service ces dernières années, l'importance et la dimension que vont prendre plusieurs thématiques dont l'égalité femmes-hommes. Ce poste existait mais n'était pas considéré comme permanent et donc n'était pas inscrit au plafond d'emploi. Une personne était donc recrutée pour effectuer entre 8h et 16h par semaine, selon les années. Une partie de la dépense de masse salariale existe donc déjà en partie.

- **Vote** : proposition adoptée à l'unanimité

Stagiaires

Comme chaque année, le LFB s'est porté candidat pour accueillir un.e élève polytechnicien.ne pour aider et accompagner les élèves (une fille de préférence pour promouvoir l'égalité en science). De plus, le LFB a demandé quatre services civiques pour intervenir dans les services suivants : service communication, vie scolaire du lycée, proviseure-adjointe du Lycée, BCD de l'élémentaire.

Centenaire du LFB en octobre 2024

Le Proviseur informe qu'il va mettre en place un Comité du centenaire afin de préparer la/les manifestations. M. Dominique Duthel, ancien proviseur du LFB, a accepté de présider ce Comité, accompagné de personnes volontaires et engagées, représentatives de notre communauté scolaire d'exception ainsi que de son histoire.

4/ Questions financières

Budget Récapitulatif n°1 - 2022 (BR1 2022)

Le BR1 2022 permet d'opérer des ajustements budgétaires en dépenses et en recettes :

- Masse salariale : + 85 000 € dont 70 000 € au titre de l'augmentation des salaires (+2,5% au 01/09/2022) et 15 000 € pour création des postes d'assistant RH et psychologue scolaire.
- Fonctionnement :
 - EDU 114 « Autres charges de personnel » : + 15 000 € suite à l'augmentation du prix des repas des personnels, charges des services civiques et remplacements (Randstad).

- EDU 132 « Voyages scolaires » : + 90 000 € pour notamment le stage d'intégration 6^{ème} à Saint Cyprien
 - RES 211 « Bourses MEN » : + 40 000 € pour les bourses mobilité du MEN
 - SUP 321 « Travaux et entretien du parc immobilier » : + 15 000 € pour la réalisation de travaux sur Munner (mur + déplacement jeux)
 - SUP 325 « Viabilisation et énergie » : + 60 000 € suite à inflation sur les fluides
 - SUP 331 « Equipement et fournitures administratives » : + 10 000 € afin de permettre l'achat de matériel suite aux travaux de l'administration.
 - SUP 341 « Fournitures et matériels informatiques » : + 80 000 € pour permettre le complément d'achats de chromebooks et compléter les besoins en informatique.
- Investissement :
 - EDU 131 « Dépenses d'enseignement » : + 10 000 € (CP) pour payer la TVA 2021 (cf. AE déjà consommés en 2021)
 - SUP 321 « Travaux et entretien du parc immobilier » : + 1 348 500 € dont 1 115 000 € pour la construction du gymnase (inversion phase avec travaux restauration), 170 000 € pour les travaux du réseau d'eau (été 2022) et enfin 23 500 € (CP) pour la TVA de travaux 2021 (AE déjà consommés en 2021)
 - SUP 323 « Aménagement immobilier » : + 148 000 € dont 75 000 € de complément pour les travaux de réaménagement de l'administration, 50 000 € pour du mobilier, 20 000 € pour complément de la construction du Boulder (dalle), 3000 € (CP) pour la TVA de MOE payée en 2021 (AE).
 - SUP 332 « Gestion courante » : + 2500 € (CP) pour facture mobilier acheté en 2021 (AE consommés en 2021)
 - SUP 361 « Travaux de sécurisation » : + 30 000 € pour l'automatisation des portails et sécurisation du sas élémentaire (fin de travaux).

A l'été 2022, si cela est possible, l'établissement pourrait lancer les travaux suivants :

- Travaux de rénovation du gymnase, dont les travaux étaient prévus en phase 2 mais qui pourraient être réalisés à l'été 2022, si les autorisations sont obtenues (AEFE, PC).
- Travaux de réagencement de l'administration dont le coût total est estimé à 400 000 €. Le déménagement des bureaux est envisagé pour le 30 juin, puis le début des travaux la 1^{ère} semaine de juillet. La réception du chantier est prévue pour le 23 août. Une demande de subvention sera faite à l'AEFE (maximum 30% du coût des travaux soit 120 000 €).
- Travaux de rénovation du réseau d'eau qui sont devenus une urgence suite aux nombreuses fuites constatées ces dernières semaines.

Ce BR2 2022 est conséquent en valeur (+ 1 895 000 €) car il intègre une phase de travaux importants. Si certains travaux devaient ne pas se faire, alors les montants seraient révisés à la baisse au BR2 2022.

Questions:

- Mme Soulat pose la question du réaménagement/déménagement de la vie scolaire élémentaire. M. Pelletant précise qu'une visite a été effectuée afin d'évaluer les possibilités. Il n'y a pas de solution pour le moment. Il faudra étudier en 2023, les différentes pistes possibles.
- M. Sabatier demande s'il est possible d'avoir la climatisation dans les bureaux de vie scolaire Collège et Lycée, ainsi que dans le secrétariat de l'élémentaire, le bureau du directeur de l'élémentaire et dans celui de la communication. M. Pelletant indique que cela ne sera sans doute pas possible sur le budget 2022 mais sera envisagé sur le budget 2023.

- Mme Monard (APE) indique qu'il y a un problème de température (36/41C°) dans les salles de classe du secondaire et de l'élémentaire et si la climatisation pourra être envisagée à terme. M. Pelletant répond qu'aujourd'hui, l'AEFE n'envisage pas des installations de climatisation dans les salles de classe des établissements de la zone Europe, notamment pour des raisons liées au développement durable et au coût d'une telle solution. Cependant, il est possible de travailler sur des solutions alternatives dans un premier temps (isolation externe, filtres aux fenêtres, toitures végétalisées, etc...). Mme Monard enverra à M. Pelletant un lien de la Generalitat sur l'isolation des établissements scolaires.
 - M. Khelif (ALI) demande si l'achat informatique peut aussi être envisagé sous forme de location (3 ans). C'est un sujet qui se pose effectivement, au regard du volume.
- **Vote BR1 2022** : 17 Pour, 5 Abstentions. Budget adopté.

Marché de la Restauration

Le marché est reconduit pour une année avec l'entreprise Serunion car beaucoup d'éléments techniques sont à intégrer dans le nouvel appel d'offres qui nécessite du temps. Par ailleurs, pour des raisons légales, il faut envisager ce marché avec un début en septembre et non en janvier car le délai de mise en œuvre (vacances) serait trop court. Enfin il existait potentiellement un risque de recours lié à la période COVID (fermeture de la cantine pendant 4 mois) dont pouvait se prévaloir le prestataire actuel.

Le cahier des charges envisagé sera réalisé afin de favoriser une amélioration qualitative (produits bio, locaux, respect de l'environnement, etc...) et comprendre les éléments liés au projet de travaux de la restauration.

L'objectif est de lancer l'appel d'offres en janvier 2023 pour un contrat débutant au 01/09/2023, pour une durée de 4 ans. Une commission d'appel d'offres (CAO) a été mise en place afin de travailler sur les documents de l'appel d'offres. Elle se réunira autant que de besoin et à l'issue de la phase d'appel d'offres, proposera un classement des offres au pouvoir adjudicateur représenté par le Proviseur.

Projet immobilier - Espace Restauration/Gymnase

L'établissement est toujours confronté au problème d'obtention du permis de construire pour la restauration. La possibilité de dissocier les travaux sur la restauration (phase 1) et la rénovation du gymnase (phase 2) pourrait s'envisager (cf. voir BR2 2022 ci-dessus).

La mairie de Barcelone « bloque » le projet considérant que le pavillon d'entrée a été construit avec un permis de construire temporaire, sur une bande « verte » normalement non dédiée aux constructions durables. La difficulté de la situation a nécessité que le lycée fasse appel à un cabinet d'avocats spécialisés en urbanisme (coût total potentiel si recours devant la justice, jusqu'à 12 000 € HT).

Le coût du projet a également évolué avec l'inflation des matières premières : il était estimé à 5,8M€ en mai 2021, puis 7,2M€ en juin 2022. Cela pourrait encore augmenter avec la crise actuelle.

Dans ce cadre, le LFB a fait une demande d'AFT (Agence France Trésor) en 2022 (prêt de 1 à 2M€ sur un temps court) par l'intermédiaire de l'AEFE. Cela permettrait à l'établissement de décaisser les sommes de manière plus soutenable budgétairement.

Contentieux avec Generali (assurance travaux Munner)

Generali a proposé 80 000€ de paiement d'indemnités alors que le coût réel des travaux réalisés par le LFB suite aux malfaçons est estimé à 146 000€ environ.

Finalement, Generali a accepté de verser les 146 000 € attendus, après plus de 2 ans de négociation.

Travaux prévus à l'été 2022

- Réagencement de l'administration
- Installation de ventilateurs au 3^{ème} étage du bâtiment Tennis (dernier non équipé)

- Élévateur élémentaire pour les enfants à mobilité réduite.
- Rénovation du réseau d'eau

Voyages scolaires 2022-2023 (cf. annexe).

5 voyages sont mis au vote :

- Séjours à Saint-Cyprien pour toutes les 6^{ème} (2 groupes), en septembre 2022 au tarif de 230 € par élèves.
- Séjour de géologie dans les Alpes pour les 1ères, en octobre 2022, au tarif de 380 € par élève
- Voyage découverte à El Collell pour les CM1 (2 groupes) en octobre 2022, au tarif de 200 € par élève
- Voyage Equitation/Cirque/Ferme pour le cycle 2 en octobre 2022 (2 groupes) au tarif de 330 € par élève

Le FSE pourra participer aux voyages en prévoyant un montant par famille pour l'ensemble du groupe. Les aides sociales individuelles sont gérées par le LFB (commission d'aide sociale).

Il est rappelé que le CE de juin est le plus adapté pour faire voter les projets de voyages scolaires pour l'année scolaire suivante. Néanmoins le CE d'octobre peut également être envisagé, le cas échéant.

Mme Lacombe demande si un CE peut être appelé si besoin et avant octobre. Cela ne s'envisage pas en général pour des voyages scolaires. Il convient d'anticiper les projets en amont des CE.

- **Vote** : chaque voyage est adopté à l'unanimité

Règlement financier 2022-2023 (modifications du Règlement financier 2021-22)

Des modifications sont présentées dans le cadre du règlement financier 2022-2023. La plupart des modifications est acceptée. Quelques modifications donnent lieu à débat :

- **Article 2.3 - Achat 5 tickets maximum par élève et par trimestre.**

La restauration est une activité annexe de l'établissement. Après avoir rationalisé les forfaits de demi-pension, il est nécessaire d'encadrer la vente des tickets repas, qui sont une dérogation au principe des forfaits. Ainsi il est proposé de limiter l'achat à 5 tickets par élève et par trimestre. Après échange avec les membres du CE, la décision est de porter l'achat à 10 tickets maximum par élève et par trimestre.

- **Article 2.4 – Modification syntaxique de l'article pour une meilleure compréhension.**
- **Article 2.1 – Paragraphe sur l'assurance scolaire : est ajouté le terme "En revanche"**
Extrait : "Les frais de l'Assurance Scolaire (responsabilité civile, accidents) sont intégrés dans les droits de scolarité. **En revanche**, pour les personnels du LFB bénéficiant d'une exonération à 100%, ces frais seront facturés" : 21 euros.

- **Vote** : 18 Pour et 4 Abstentions

Questions diverses :

- Nombre de pique-niques par jour : pas plus de 3 à 4 classes en sorties par jour sur l'établissement car cela implique un trop grand nombre de panier repas à préparer pour le prestataire. Il est rappelé que le contrat du prestataire ne prévoit d'ailleurs pas ce principe. Cette problématique sera envisagée dans le prochain contrat. En attendant, il faut limiter le nombre

de classes pour lesquelles le besoin de panier repas existe, à maximum 3 classes par jour, voire jusqu'à 5 classes lorsqu'il s'agit de projet spécifique (voile, rugby, etc...).

Mme Soulat précise que depuis 2006 cette règle n'a pas été donnée. Au vu de la taille de l'établissement, elle trouve ça étonnant que cela soit limité à 3 ou 4 classes seulement. Cela a provoqué des annulations de sorties.

Les enseignants précisent que la qualité du panier repas laisse aussi à désirer par rapport au coût de ce dernier (prix du repas plateau soit 8,50€).

Suppression des logements de fonction du Proviseur et Secrétaire général : cette question a déjà été traitée lors du précédent CE.

- Flux des élèves de 3^{ème} et 2^{nde} : des statistiques seront données.
- Manuels scolaires : Les listes seront bientôt données.
- Portables : les règles ne sont pas respectées. A voir avec les vies scolaires. Respect du règlement intérieur : à développer dès la 6^{ème}.
Rappel : si des élèves mettent des publications sur les réseaux sociaux, l'enseignant peut porter plainte.
La charte de l'utilisation des outils technologiques sera présentée en octobre, un paragraphe parle de ce sujet.
Les réseaux sociaux sont interdits pour les élèves de moins de 14 ans. Il y a des pare-feu.

Travaux sur le site de la rue Munner : espace de restauration des personnels. Un projet d'une salle de 12 à 15 places assises abritées pourrait s'envisager. Il faut cependant voir avec les architectes concepteurs de l'école Munner, puis envisager les autorisations administratives pour une éventuelle réalisation à l'été 2023.

- Aménagement de la passerelle à Munner : évaluation du besoin (parcours vélo avec quel type de surface ?) avant d'envisager des travaux en 2023.

Remerciements

Monsieur le proviseur conclue la séance en remerciant chaleureusement :

- Mme Lacombe, secrétaire du snes, qui passe le relai à M. Magot
- M. Sabatier, président du Comité d'entreprise, qui passe le relai à Mme Gorjon.
M. Sabatier remercie ses collègues du Comité.
- Madame Vermersch qui achève sa mission de proviseure adjointe au LFB et prendra en septembre la direction du lycée français de Kiev.

La séance est close à 20h05.

La secrétaire de séance

Mme. Céline MARIN

Le Proviseur

M. Jean BASTIANELLI